



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Professionnelles de santé agressées : plusieurs mesures annoncées



Deux rencontres ont été organisées, samedi matin à la préfecture et hier après-midi à l'ARS. Le nombre de boutons d'alerte connectés à la police nationale sera doublé. Les soignants pourront se faire connaître au titre des « professions menacées » auprès de la gendarmerie. Les formations prodiguées par la police nationale seront renouvelées et étendues à tout le territoire. Deux logements, situés sur la base de la gendarmerie, sont mis à disposition des professionnels de santé intervenant à Maripasoula. Une nouvelle campagne de sensibilisation, sur de nouveaux médias, sera menée. Les consultations de sûreté gratuites de la gendarmerie seront étendues aux logements et cabinets des soignants, notamment à Maripasoula.

Relations avec les forces de l'ordre, formations, observatoire, communication à destination du grand public. Plusieurs mesures ont été annoncées ou confirmées après le viol et le braquage dont ont été victimes deux infirmières, la semaine dernière ([lire la Lettre pro de vendredi](#)). Deux rencontres ont été organisées avec les professionnels : samedi matin à la préfecture puis hier après-midi à l'Agence régionale de santé. Les infirmiers libéraux ont prévu de se revoir demain à 20 heures à la mairie de Cayenne pour en discuter.

« La situation sur notre territoire est préoccupante, qu'il s'agisse d'incivilités, de menaces ou d'agressions dans ce qui fait le cœur de notre métier », déplore Awatef Argoubi, référente sécurité à l'URPS infirmiers. « Il y a ce genre d'actes, énormes, mais aussi les agressions répétées des patients, de leur famille ou de leurs proches », poursuit Gladys Dufail, vice-présidente à l'Ordre des infirmiers.

Représentées à l'ARS, la Collectivité territoriale (CTG), l'Association des maires et la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) ont assuré qu'elles soutiendraient les demandes des professionnels de santé. « Nous regarderons au niveau de la mairie ce qu'il est possible de faire lorsqu'un professionnel nous signale un quartier où il rencontre des difficultés », souligne Serge Smock, président de la CACL et maire de Matoury.

Exprimant sa « sidération » face aux agressions de la semaine dernière et renouvelant « avec la plus grande fermeté la condamnation » de ces actes, Laurent Bien, directeur général de l'ARS, a rappelé que l'Agence apportera « un soutien moral d'abord, un soutien juridique s'il le faut et un soutien financier » pour aider les professionnels de santé. Il s'est exprimé sur quatre mesures :

- La poursuite du financement du dispositif de boutons d'alerte connectés à la police nationale ([lire la Lettre pro du 10 janvier](#)). Actuellement, il a été remis à trente-cinq infirmiers, six sages-femmes et huit médecins libéraux de Cayenne, dans le cadre d'une expérimentation. Leur nombre sera doublé.
- Le soutien et le financement d'une campagne de sensibilisation contre les violences faites aux professionnels de santé, sur de nouveaux médias ;
- S'agissant des formations proposées par les forces de l'ordre aux professionnels de santé, Laurent Bien a indiqué que l'ARS aidera à leur financement ;
- S'agissant de la création d'un observatoire locale des violences faites aux soignants, sur le modèle de celui des médecins, le directeur général de l'ARS a souligné qu'il n'était « pas incompatible » avec l'Observatoire nationale des violences en santé (ONVS). « Il faut voir comment cela s'articule. Nous avons besoin de données consolidées sur la situation. » Cet observatoire serait chargé de recenser les agressions, accompagner les victimes et coordonner les actions. Laurent Bien a rappelé la nécessité de signaler tout fait sur le [site de l'ONVS](#).

Samedi, lors de la rencontre à la préfecture, plusieurs propositions et remarques avaient également été faites :

- Mise à disposition en urgence de deux logements à Maripasoula dans la base de la gendarmerie ;
- Accès gratuit aux consultations de sûreté de la gendarmerie nationale pour les soignants, qu'il s'agisse des cabinets, des pharmacies et des logements de soignants dans les communes isolées ;
- En zone gendarmerie, faute de bouton anti-agression, les professionnels de santé sont intégrés au dispositif « professions menacées ». Leurs appels au 17 sont prioritaires. Pour en bénéficier, le professionnel de santé doit se rapprocher de sa gendarmerie ;
- Après celle d'octobre 2024 à l'ARS, une prochaine réunion du comité de suivi sécurisation sera organisée en septembre avec les représentants des professionnels de santé, la préfecture, les forces de l'ordre et le parquet.

Hier après-midi, Awatef Argoubi a salué « un premier cadre d'actions avec des mesures immédiates et des perspectives à moyens et à long termes ».



### De nombreuses manifestations de soutien

Après les deux agressions subies la semaine dernière par deux infirmières, plusieurs rassemblements de soutien ont eu lieu ces derniers jours. Le premier s'est tenu vendredi devant la préfecture, avec plusieurs dizaines de professionnels de santé. D'autres rassemblements ont eu lieu au même moment devant la gendarmerie de Kourou et la sous-préfecture de Saint-Laurent-du-Maroni.

Dimanche, des habitants et professionnels de Maripasoula ont participé à une marche blanche. Hier, pendant les discussions à l'Agence régionale de santé, des professionnels étaient réunis à l'extérieur. Des confrères et consœurs ont manifesté, au même moment, en Martinique et en Guadeloupe.

## EN BREF

### ♦ Le programme Icope de prévention de la dépendance présenté jeudi



Développé par l'OMS, le [programme Icope](#) a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors. La Maia – réseau de gérontologie l'expérimente depuis février 2024, à la demande de l'ARS. Il sera présenté par le Dr Brieg Couzigou, jeudi à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne.

Icope est une évaluation réalisée à partir de tests simples, réalisables en autotest ou avec l'aide d'un professionnel. « Elle s'adresse aux personnes robustes à fragiles, à partir de 60 ans. Elle n'est pas adaptée en revanche aux personnes en perte d'autonomie, qui devront être orientées vers d'autres prises en charge. Nous testons la locomotion, l'état nutritionnel, la santé mentale, la cognition, l'audition et la vision », expliquait Eudora Jadfard, infirmière, le 5 octobre, lors d'une démonstration réalisée dans le cadre de la Journée nationale aidants, à Cayenne.

Après que la participant a réalisé son évaluation, la Maia reçoit les résultats. « Si un souci apparaît, je vais contacter la personne pour vérifier si elle est déjà orientée, savoir si elle voit son médecin traitant. Six mois plus tard, elle et moi allons recevoir une alerte pour que l'on vérifie si quelque chose a été fait. Si ce n'est pas le cas, la Maia va l'aider dans son orientation. » Si besoin, il pourra également lui être proposée une évaluation gériatrique standardisée ([lire la Lettre pro du 23 août 2022](#)) voire un plan de soins et d'accompagnement par la Maia.

[Inscription obligatoire.](#)

### ♦ La CPTS renouvelle son conseil d'administration



Dimanche 16 mars, la CPTS centre littoral a renouvelé son conseil d'administration, à l'occasion de son assemblée générale, organisée à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

#### **Collège 1 - médecins généralistes**

- Dr Jérémie Bouche
- Dr Sabine Dimanche
- Dr Christian Rohrbacher

#### **Collège 2 – professions médicales et de la pharmacie**

- Dr Jawad Bensalah, médecin radiologue
- Dr Constant Bokoya, pharmacien biologiste
- Dr Lowry Simoneau, docteur en pharmacie

#### **Collège 3 – profession paramédicales**

- Awatef Argoubi, infirmière libérale
- Livia Ho-Kon-Tiat, orthoptiste
- Baptiste Vieilledent, infirmier libéral

#### **Collège 4 – structures sanitaires publiques ou privées**

- Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), représenté par Aurore Némer, directrice adjointe, et le Pr Félix Djossou, président de CME
- MSP du Bourg de Matoury, représentée par Fabien Sublet, docteur en pharmacie
- MSP Coeur de Soula, représentée par le Dr Stéphanie Dranebois, médecin généraliste

#### **Collège 5 – réseaux de santé**

- DSRC OncoGuyane, représenté par Laurent Dejault, président, médecin généraliste
- CRCDC Guyane, représenté par Michèle-Sandra Montlouis-Deva, présidente, chirurgien-dentistes
- Mutualité française Guyane, représentée par Yves Bhagooa, président

#### **Collège 6 – organisations de professionnels de santé**

- URPS pharmaciens – Liliane Pognon, docteure en pharmacie
- Conseil régional de l'Ordre des médecins – Dr Félix Ngomba Wolonga, médecin généraliste

- CSMF, syndicat majoritaire des médecins de Guyane – Dr Jawad Bensalah, médecin radiologue

L'élection des membres du bureau aura lieu le 3 avril.

#### ♦ Des fiches pratiques pour la prise en charge des intoxications par des plantes aux urgences

##### Fiches pratiques pour la prise en charge des intoxications par des plantes aux urgences



Dr Théo Blaise  
Pr Maylis Douine – Dr Guillaume Odonne

L'association Guyane emergency medicine (GEM) a mis en ligne, cette semaine, des fiches pratiques pour la prise en charge des [intoxications par les plantes aux urgences](#). Elles ont été réalisées par le Pr Maylis Douine, le Dr Théo Blaise (DRISP, CHU de Guyane) et le Dr Guillaume Odonne (laboratoire Leeisa).

Douze plantes sont présentées dans cette première version :

- Anacardium occidentale (cajou) ;
- Famille des Araceae ;
- Caryota urens (palmier céleri) ;
- Cnidocolus urens (zouti lans) ;
- Jatropha curcas (médecinier béni) ;
- Jatropha Gossypifolia (médecinier rouge) ;
- Lantana Camara (marikrab) ;
- Manihot esculenta (manioc) ;
- Nicotiana tabacum (tabac) ;
- Lonchocarpus (nivrées) ;
- Ricinus communis (palma christie) ;
- Thevetia peruviana (Laurier jaune, kaway).

Cette liste « est issue d'une étude rétrospective réalisée sur la période 2010-2021 qui s'intéressait aux cas signalés aux centres antipoison d'intoxications par des plantes en Guyane. Les espèces botaniques retenues sont celles ayant entraînés les intoxications les plus graves et/ou les plus fréquentes », expliquent les auteurs.

Pour chaque plante, la fiche présente :

- La toxicité ;
- La fréquence de l'intoxication en Guyane ;
- Les organes cibles ;
- Le contexte des intoxications ;
- Des photos des fruits, fleurs, feuilles et arbustes, ainsi que les différentes dénominations, une description, la répartition et les spécificités de la plante ;
- La chronologie dans l'apparition des différents symptômes ;
- Les désordres biologiques ou perturbation des constantes, ainsi que les signes de mauvais pronostic ou justifiant une hospitalisation ;
- La prise en charge et l'évolution.

Les auteurs précisent que l'outil n'est pas exhaustif. « D'autres plantes peuvent être impliquées. La marche à suivre est, dans tous les cas d'intoxication (produit chimique, végétal, médicaments, champignon, etc.), de téléphoner au centre antipoison de Paris au 01 40 05 48 48. »

« Nous avons clarifié ce qui existe déjà sur le territoire et identifié les améliorations nécessaires. Il reste des freins à lever, mais c'est un pas en avant, » souligne Awatef Argoubi, infirmière libérale et référente sécurité à l'Union régionale des professionnels de santé (URPS). Le préfet a promis une réunion annuelle pour évaluer l'efficacité des dispositifs et les adapter si nécessaire.

#### ♦ Tuberculose : le nombre de cas reste stable

Avec 71 cas déclarés en 2023, le nombre de cas de tuberculose est resté stable en Guyane, constate Santé publique France, dans un [bulletin diffusé hier](#), à l'occasion de la Journée mondiale de la tuberculose.

- « Le nombre de cas déclarés est en hausse en 2023 mais reste globalement stable autour de 70 par an depuis 2018.
- Le taux de déclaration brut demeure le plus élevé en France avec 24,2 cas déclarés pour 100 000 habitants, mais demeure inférieur à la plupart des pays voisins de la Guyane.
- Les caractéristiques sociodémographiques des cas sont globalement stables entre 2018 et 2023 : les cas déclarés concernent une majorité d'hommes, de personnes âgées de 25 à 59 ans, et de personnes nées à l'étranger.
- La majorité (80 %) des cas déclarés en 2023 présentait une forme pulmonaire et 87 % avaient été diagnostiqués suite à un recours spontané aux soins.

- Deux cas de tuberculose multirésistante (MDR) ont été signalés en 2023 alors qu'aucun cas n'était recensé depuis 2018 par le Centre national de référence des mycobactéries.
- L'information sur l'issue de traitement est en hausse en 2022 mais demeure insuffisante et inférieure à 40 % depuis 2017, alors qu'elle est essentielle pour évaluer la performance du système de prise en charge de la tuberculose.
- Le nombre de déclarations d'infections tuberculeuses latentes (ITL) est en baisse en 2023, avec quatre déclarations. Elles concernent uniquement des enfants âgés de 0 à 14 ans.

#### ♦ Le CHU de Guyane au Salon infirmier



Le Salon infirmier se tient demain et jeudi à Paris. Dix mille visiteurs et plus de 130 exposants y sont attendus. Comme l'an dernier, les trois hôpitaux publics seront installés sur le même stand, sous la bannière du CHU de Guyane. Des représentants de la direction des soins et de la direction des ressources

humaines seront sur place.

Jeudi, de 11 heures à 11h45, le Dr Cyril Rousseau, directeur des hôpitaux de proximité et CDPS, et Dominique Chatain, cadre supérieur du pôle hôpitaux de proximité et CDPS, animeront une agora sur le thème « Soignants en Amazonie guyanaise : un engagement unique en exerçant en centres de santé et hôpitaux de proximité. »

#### ♦ Les entretiens Alzheimer, les 20 et 22 mai



La fondation Recherche Alzheimer organise les Entretiens Alzheimer, les 20 et 22 mai en Guyane. Ces conférences gratuites sont ouvertes au grand public. Elles aborderont divers aspects de la maladie d'Alzheimer, allant de la prévention aux approches thérapeutiques et non médicamenteuses. Elles réuniront des experts du territoire ainsi que de l'Hexagone, favorisant ainsi le dialogue entre chercheurs, professionnels de santé, aidants et toutes les personnes engagées dans la lutte contre la maladie en Guyane. Il s'agit de la deuxième édition sur le territoire, la précédente en 2023 ayant réuni environ 180 participants.

Les rendez-vous sont fixés aux :

- Mardi 20 mai, de 14 heures à 18 heures, à l'amphithéâtre de la CCIG, à Cayenne ;
- Jeudi 22 mai, de 14 heures à 18 heures, dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

#### ♦ Deux nouveaux stages agréés pour l'accueil des internes

Le prochain semestre, au moins cent internes seront accueillis en Guyane. L'Agence régionale de santé a agréé deux nouveaux terrains de stage :

- Le service de chirurgie orthopédique du Centre Hospitalier de Cayenne ;
- L'Observatoire régional de santé de Guyane.

#### ♦ Métaux lourds : présentation du projet de recherche Eclat

L'Université de Guyane, l'Université de Grenoble et leurs partenaires lancent le projet de recherche Eclat. Il vise à « mieux comprendre l'origine et le devenir des métaux lourds dans l'environnement ». Une première campagne d'échantillonnage débute ces jours-ci, sur le Maroni et la Mana. A cette occasion, « des chercheurs vont rencontrer les autorités des communes de Maripasoula et de Grand-Santi ainsi que les habitants intéressés afin de leur présenter les équipes et le projet », annoncent les promoteurs dans un communiqué.

Ces rencontres auront lieu :

- Aujourd'hui à 14 heures, dans les locaux de l'association Chercheurs d'autres, à Maripasoula ;
- Demain à 14 heures, dans la salle des délibérations de la mairie de Grand-Santi.

Des rencontres sont également prévues dans les collèges pour faire découvrir les sciences environnementales et les métiers de la recherche aux élèves.

L'équipe, composée principalement de géologues, géochimistes et géographes de six universités dont l'Université de Guyane, cherche à répondre à trois questions principales :

- D'où viennent exactement ces métaux (origine naturelle et/ou activité humaine) ?
- Comment se déplacent-ils des sols vers les rivières ?
- Comment se transforment-ils lors de ces déplacements ?

Le projet, financé par l'Agence nationale de la recherche, est prévue se déroule sur quarante-huit mois.

#### ◆ Plusieurs rendez-vous durant la Semaine de l'autisme



Dans le cadre de la Semaine de l'autisme (CRA), le centre de ressources autisme, l'Adapei et l'association Neuro-Atypik organisent plusieurs événements :

- **Lundi 31 mars.** Conférence via Zoom « 1 heure chrono pour acquérir les bases essentielles sur le TSA » et comprendre pourquoi un accompagnement individualisé est primordial, à 18 heures. A destination des professionnels et des proches. Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).
- **Mercredi 2 avril.** Portes ouvertes au pôle autisme de l'Adapei, de 14 heures à 17 heures, à Rémire-Montjoly, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Inscriptions : [0594 28 45 81](tel:0594284581), [0694 92 73 99](tel:0694927399) ou [p.autisme@adapei973.org](mailto:p.autisme@adapei973.org).
- **Mercredi 2 avril.** Conférence sur « Les particularités du TSA STDI », avec Astrid Kremer, docteure en psychopathologie, et présentation du GEM autisme (lire la Lettre pro du 7 janvier), <https://www.guyane.ars.sante.fr/media/133631/download?inline> de 17h30 à 20 heures au CGOSH, à Cayenne. A destination des professionnels. Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).
- **Jeudi 3 avril.** Ciné-débat avec le CRA, autour du film « Pénélope mon amour », à 18 heures à l'Eldorado, à Cayenne. Gratuit.
- **Samedi 5 et dimanche 6 avril.** Salon interactif de l'autisme, de 4h30 à 13h30 (heures de Guyane). A destination du grand public. Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).

#### ◆ Première édition des jeux paralympiques de Guyane



Jeudi, 150 sportifs en situation de handicap sont attendus à la médiathèque de Kourou pour les premiers jeux paralympiques de Guyane, de 9h30 à 17h30, annonce le groupe SOS Solidarité. Les épreuves suivantes seront organisées : parajudo, boccia, volley, fléchettes pendulaires et parameur.

Six organismes gestionnaires du secteur médico-social seront représentés : Adapei, Apajh, l'Ebène, GCSMS D'un continent à l'autre, les PEP 973 et le groupe SOS Solidarités.

#### ◆ Publication de la neuvième Lettre Recherche jeudi



Depuis deux ans, le Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP) du Centre Hospitalier de Cayenne publie chaque trimestre sa Lettre Recherche. En une douzaine d'articles, vidéo et bandes dessinées, il fait le point sur les dernières actualités de la recherche en santé sur le territoire : articles, démarrage de projets, résultats...

La neuvième Lettre Recherche sera diffusée jeudi. Parmi les thématiques abordées :

- L'apport des sciences humaines et sociales à la recherche en santé ;
- Deux projets guyanais retenus dans l'appel à projets Apidom ;
- Les neuropathies périphériques ;
- Le VIH et l'enquête Vespa 3 ;
- Les Journées gyanaises de dermatologie tropicale ;
- La formation de premiers secours en milieu isolé ;
- Les prochaines Journées des soignants ;
- Le recueil du consentement d'un participant à un essai clinique ;
- Le métier de qualitatif ;
- L'emménagement du DRISP à l'Institut Santé des populations en Amazonie ;
- Les séminaires d'écriture ;
- Le Programme hospitalier de recherche clinique.

[S'abonner.](#)

#### ◆ Panne informatique majeure au CHU de Guadeloupe



Depuis vendredi, le CHU de Guadeloupe est confronté à une panne informatique majeure. Celle-ci a une origine technique et n'est aucunement liée à une cyberattaque, précise l'établissement. Un retour à la normale n'est pas attendu avant demain.

« Les examens, consultations et hospitalisations non urgents seront reprogrammés dans les meilleurs délais, fait savoir l'établissement dans un communiqué. A cet effet, les secrétariats médias recontacteront les patients. »

## E-Santé

### Publication de la doctrine 2025 du numérique en santé



La Délégation au numérique en santé, l'Assurance maladie, l'Agence du numérique en santé et le GIE SESAM-Vitale présentent la version 2025 de la [Doctrine du numérique en santé](#). Ce cadre a pour ambition de faciliter l'adoption des principes qui régissent le numérique en santé, tout en répondant aux besoins d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique qui structurent le secteur.

Les principales évolutions en 2025 :

- Au cœur de cette version 2025, une synthèse actualisée du cadre réglementaire national et européen est proposée. Ce contenu, élaboré pour être accessible et pragmatique, s'adresse à tous ceux qui participent au développement, à la régulation ou à l'utilisation des outils numériques en santé.
- La Maison du numérique en santé s'est enrichie, avec la volonté de représenter l'ensemble des services numériques publics et privés pour les professionnels, les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, ou in fine aux usagers du système de santé.
- Une nouvelle section est introduite dans la doctrine pour présenter les règles applicables à chaque catégorie de services numériques : logiciels de professionnels, applications patients, dispositifs médicaux numériques, solutions de téléconsultation...

Les avancées du numérique en santé en 2025 :

- La généralisation du déploiement de l'appli carte Vitale permet de simplifier l'identification électronique des usagers sur les services numériques, tout en facilitant la qualification de l'identité nationale de santé (INS) par les professionnels.
- Les dispositifs de la vague 2 Ségur du numérique en santé vont porter l'adoption des dernières évolutions des services socles, en particulier pour faciliter l'accès des professionnels à la consultation des dossiers médicaux de Mon espace santé, ou encore pour accélérer le déploiement de l'ordonnance numérique.
- Au sein du nouvel espace de confiance des API Pro Santé Connectées, les logiciels pourront sécuriser et simplifier l'échange de données de santé, avec les services socles nationaux et plus largement entre tous types de services numériques, publics ou privés, en s'appuyant sur une authentification unique des professionnels avec Pro Santé Connect.
- Les domaines opérationnels du programme CaRE viennent quant à eux soutenir les plans d'action prioritaires des établissements en réponse au risque cyber (exposition internet des annuaires, gestion des identités et des accès aux SIH avec moyens d'identification électronique sécurisés (2FA), stratégie de continuité et de reprise d'activité ...).

## Ils bougent



■ **Lucas da Costa** a été nommé coordinateur général du réseau Kikiwi.

Il était auparavant coordinateur d'antenne et chargé de projet au sein du réseau depuis mai 2024.

## Actus politiques publiques santé et solidarité

■ **Lancement du site [santementale.gouv.fr](https://santementale.gouv.fr)**

Lors du conseil des ministres de mercredi dernier, Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, et Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins ont présenté une communication relative à la santé mentale, grande cause nationale pour 2025.

« Ces dernières années, la santé mentale a été au cœur de plusieurs stratégies nationales, notamment avec la feuille de route nationale Psychiatrie et Santé mentale (2018-2026) ou encore les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, à l'issue desquelles le président de la République a annoncé le remboursement, à compter de 2022, des consultations de psychologues par l'Assurance Maladie à travers le dispositif Mon Soutien Psy. Au 31 janvier 2025, ce sont 550 960 patients qui en ont déjà bénéficié avec une moyenne de 5 séances par patient », rappelle le gouvernement dans son [compte-rendu du conseil des ministres](#).

« Pourtant, la situation reste très préoccupante dans une société où nous sommes de plus en plus confrontés à la violence, à la stigmatisation et à l'isolement. En effet, chaque année, environ 200 000 tentatives de suicides sont recensées en France, avec près de 9 000 décès, plaçant le pays parmi ceux aux taux les plus élevés en Europe.

« C'est dans ce contexte que le Premier ministre a confirmé, dans sa déclaration de politique générale, que la santé mentale serait la grande cause nationale pour l'année 2025. Cette initiative vise à sensibiliser le grand public, à lutter contre la stigmatisation de la santé mentale, à mettre en oeuvre des actions concrètes pour relever ce défi et valoriser les initiatives existantes sur le terrain tout en évaluant l'efficacité des dispositifs déjà en place (Mon Soutien Psy, Maison des Adolescents) d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Depuis la semaine dernière, le [site santementale.gouv.fr](http://site.santementale.gouv.fr) regroupe les premières informations disponibles. Quatre séquences thématiques, associées à des dispositifs concrets rythmeront l'année 2025 :

- 1re séquence : bien dans sa tête, bien dans sa vie
- 2e séquence : santé mentale au travail
- 3e séquence : santé mentale, parentalité et jeunesse
- 4e séquence : santé mentale, précarité et dépendance

L'ensemble de ces travaux alimentera une stratégie nationale de prévention et d'accompagnement qui sera discutée puis présentée lors d'un comité interministériel qui se tiendra en juin.

## Offres d'emploi



■ La Collectivité territoriale (CTG) recrute :

- Un **orthoptiste** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **chargé de handicap** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **médecin coordinateur** personnes âgées – personnes handicapées (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Jeudi 27 mars

► **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire.](#)

► **Sensibilisation et dépistage du cancer colorectal**, organisé par la MSP du Bourg de Matoury, entre la pharmacie Ibis et la MSP, au bourg de Matoury, de 9 heures à 12h30.

► **Jeux paralympiques de Guyane**, de 9h30 à 17 heures à la médiathèque de Kourou, avec l'Adapei, l'Apajh, l'Ebène, le GCSMS D'un continent à l'autre, les PEP 973 et le groupe SOS Solidarités.

### Samedi 29 mars

► **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

► **Fo zot savé.** Le Dr Anna Auguste, oncopédiatre, et Maïté Sire, infirmière puéricultrice à la clinique la Canopée, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la consultation pédiatrique, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

#### Lundi 31 mars

► **Semaine de l'autisme.** Conférence via Zoom « 1 heure chrono pour acquérir les bases essentielles sur le TSA » et comprendre pourquoi un accompagnement individualisé est primordial, à 18 heures. *Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).*

► **Session** d'information sur Pandalab à destination des professionnels du secteur de Macouria, organisée par la CPTS, à 19h30 sur la ZAC de Soula. [S'inscrire.](#)

#### Mercredi 2 avril

► **Portes ouvertes** au pôle autisme de l'Adapei, de 14 heures à 17 heures, à Rémire-Montjoly, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Inscriptions : [0594 28 45 81](tel:0594284581), [0694 92 73 99](tel:0694927399) ou [p.autisme@adapei973.org](mailto:p.autisme@adapei973.org).

► **Semaine de l'autisme.** Conférence sur « Les particularités du TSA STDI », avec Astrid Kremer, docteure en psychopathologie, et présentation du GEM autisme, de 17h30 à 20 heures au CGOSH, à Cayenne. *Inscriptions : [0594 28 45 81](tel:0594284581), [0694 92 73 99](tel:0694927399) ou [p.autisme@adapei973.org](mailto:p.autisme@adapei973.org)*

► **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. [S'inscrire.](#)

#### Jeudi 3 avril

► **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury. [S'inscrire.](#)

► **Ciné-débat** avec le CRA, autour du film « Pénélope mon amour », à 18 heures à l'Eldorado, à Cayenne. Gratuit.

#### Vendredi 4 avril

► **Réunion** de lancement de l'université populaire « Santé pou tout moun » de Médecins du Monde, de 16 heures à 19 heures, à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.

#### Samedi 5 avril

► Salon interactif de l'autisme, de 4h30 à 13h30 (heures de Guyane). *Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).*

#### Dimanche 6 avril

► Salon interactif de l'autisme, de 4h30 à 13h30 (heures de Guyane). *Gratuit sur inscriptions au [0694 49 69 97](tel:0694496997) ou à [contact@neuro-atypik.org](mailto:contact@neuro-atypik.org).*

#### Mardi 8 avril

► **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Jeudi 10 avril

► **Rencontre** « Au cœur de Pépite », organisée par le GCS Guyais, de 9 heures à 17 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Café-débat** de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) : « Mules en Guyane, entre impératifs de sécurité et droits fondamentaux, où se situe la dignité humaine ? », de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare, à Cayenne. Avec les Dr Alexis Fremery, Alolia Aboïkoni et Dominique Louvel (CHU de Guyane), Jean-Philippe Vauthier (Université de Guyane) et William Franck, doctorant en sociologie.

#### Vendredi 11 avril

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, à partir de 18 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Conférence** « La toxoplasmose à l'ère de l'anthropocène », par Aurélien Mercier et Lokman Galal (Université de Limoges), dans le cadre des animations scientifiques d'Ecofog, à 11 heures à Silvolab, à Kourou, ou en [visioconférence](#) (mot de passe Ec@fog9731).

#### Samedi 12 avril

► **Journées des maladies neuromusculaires**, organisées par l'AMF Téléthon, de 9 heures à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Mardi 15 avril

► **Soirée d'information** sur l'accompagnement mère-enfant en sortie de maternité, organisé par le réseau Périnatal et la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Mercredi 16

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

#### Jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Afterwork** du Centre de ressources autisme, à destination des parents et proches aidants d'enfants avec autisme : « Vie sexuelle et affective, comment accompagner votre proche ? », jeudi 17 avril de 18h30 à 20h30 chez Gaufrement Bon, à Rémire-Montjoly. Inscriptions : [0594 29 84 24](tel:0594298424) ou [cr-autisme@ch-cayenne.fr](mailto:cr-autisme@ch-cayenne.fr).

#### Mardi 20 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures à la CCIG, à Cayenne.

#### Jeudi 22 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierreyves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierreyves.carlier@ars.sante.fr)*

### Le message du jour



**Campagne de vaccination**  
**DU 17 MARS AU 4 AVRIL 2025**  
**à Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury**

- Dans les écoles, pour les enfants de maternelle et de CP
- Dans les quartiers, pour tous

*Votre enfant est-il à jour ?*



**ars** Agence Régionale de Santé Guyane  
**RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE** Culture Éducation Jeunesse  
**Collectivité Territoriale de Cayenne**  
**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Directeur de la publication : Laurent BIEN  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)